RCS : NEVERS
Code greffe : 5802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00084
Numéro SIREN : 317 750 313
Nom ou dénomination : ABCHOTELS

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt 1154

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NEVERS
02 JUIL. 2021
GREFFE

R12021290

REQUETE
à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de NEVERS

La soussignée :

HPVA HOTELS MANAGEMENT, représentée par HPVA HOTELS SAS, elle-même représentée par Monsieur Vincent AVILA,

Agissant en qualité de Président de la Société :

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NEVERS
06 JUIL. 2021
GREFFE

M5h

ABCHOTELS
Société par Actions Simplifiée au capital de 577 640,5 Euros
Siège social : 3 Plateau de la Bonne Dame RN 7
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 317 750 313

A l'honneur de vous exposer que ladite Société ayant clôturé les comptes de son exercice social le 31 décembre 2020, doit réunir son assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 juin 2021.

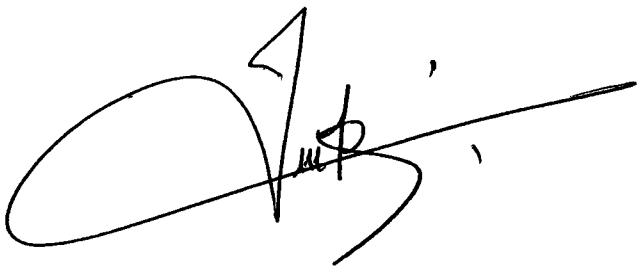
Cette date ne pourra être respectée pour le motif suivant :

Compte tenu des opérations intervenues au cours de l'exercice pouvant avoir une incidence sur le bilan de la Société et en particulier de l'épidémie de covid-19, la Société n'est pas en mesure pour l'instant d'arrêter définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

C'est pourquoi la soussignée a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais d'information des associés prévus par la loi.

Fait à PARIS
Le 25 juin 2021

Le Président
HPVA HOTELS MANAGEMENT,
Représentée par HPVA HOTELS,
Représentée par Monsieur Vincent AVILA



Rôle n° :2021 000734

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

ORDONNANCE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS
déposé au Greffe le :
-5 JUIL. 2021
sous le N°

Nous, Michel BILLON,
Président du Tribunal de Commerce de NEVERS,

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés et les pièces à l'appui,

Vu les dispositions des articles L 223-26, L225-100, R 223-18-1 et R 225-64 du Code de commerce,

Autorisons la Société :

ABCHOTELS
Société par actions simplifiée
AU CAPITAL DE 577 640,50 €
B 317 750 313

3 Plateau de la Bonne Dame Rn 7
58000 Nevers

A bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois allant jusqu'au 30 septembre 2021, pour la tenue de son assemblée générale ordinaire aux fins d'approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal et communiquée à la requérante,

Disons qu'en cas de difficultés, il nous en sera référé.

Liquidons les dépens de la présente décision à la somme de 32,22 euros TTC.

Rendue en notre Cabinet à Nevers,
Le 5/07/2021

Le Greffier,
Maître Philippe KINNA

Le Président
Monsieur Michel BILLON